



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Candiac passe en zone 40 dans un mois

Candiac, le 18 mai 2011 - Tel qu'annoncé en mars dernier, la Ville de Candiac a choisi de modérer la vitesse de circulation automobile dans ses rues et le début de l'été semble le moment idéal pour le faire. C'est ainsi qu'à compter du 20 juin prochain, la plupart la limite de vitesse dans les rues résidentielles sera réduite à 40 km/h.

Toutefois, la limite dans les rues collectrices demeurera à 50 km/h alors que les zones scolaires et de parcs seront maintenues à 30 km/h.

Parce que *LA VITESSE... Y'A TOUJOURS BIEN DES LIMITES !*

-30-

Source: Hôtel de ville de Candiac
Renseignements: Danielle Leggett
Directrice des communications
450 444-6000